

Commission de l'application des normes

Date: 22 mai 2023

Les gouvernements figurant sur la liste des cas individuels ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de présenter à la commission des informations écrites.

► Informations sur l'application de conventions ratifiées fournies par les gouvernements inscrits sur la liste des cas individuels

Arménie (ratification: 1994)

Convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964

Le gouvernement a communiqué les informations écrites ci-après.

Article 1

Nous œuvrons activement au développement du Projet de stratégie pour l'emploi, qui est considéré comme le principal résultat direct de la 2^e direction prioritaire du «programme par pays de promotion du travail décent». Ce projet a pour objectif premier la promotion de l'emploi par la création d'une population active employable et concurrentielle et la multiplication d'opportunités d'emplois hautement productifs. Il est conçu pour apporter une large contribution au renforcement de la connexion entre l'éducation et le marché du travail dans les prochaines années. Suivant la stratégie, et faisant suite à l'analyse en profondeur du marché du travail, les citoyens en âge de travailler des communautés ainsi que des villes régionales d'Arménie, les jeunes de 18 à 29 ans qui ne sont ni aux études ni au travail, les femmes d'âge moyen (30-40 ans) sans travail et sans famille et ne bénéficiant pas de prestations sociales sont prévus constituer son groupe cible, les bénéficiaires employables auxquels s'adresse principalement la politique publique de l'emploi des prochaines années.

Un des objectifs stratégiques envisagés par le projet est la transformation du système de la politique de l'État dans le domaine de l'emploi, axée sur la mise en valeur du capital humain (l'offre du marché du travail), la multiplication des emplois hautement productifs (la demande du marché du travail) et la réduction de l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail. Dans le projet de stratégie, les thèmes soumis à la législation, comme les droits du travail, l'obligation d'inclusion et l'égalité de chances (personnes porteuses de handicap, égalité de genre, migrants, personnes déplacées, minorités nationales, etc.), ont trouvé leur place. Pendant l'élaboration du document de stratégie sont également étudiées les possibilités d'intégrer le système d'assurance contre le chômage. En cours d'élaboration du projet de

stratégie, entre le 25 novembre et le 6 décembre 2022, ont eu lieu six réunions de groupes de discussion thématique entre des employeurs de secteurs prospectifs de l'économie dans le but de déceler les tendances de l'évolution de la structure de l'emploi, de la productivité du travail et de la demande de travail en Arménie, de même que pour identifier les problèmes des groupes cibles de la stratégie à intégrer dans la population active, et aussi pour rechercher les moyens d'y apporter des solutions. Les recommandations formulées à l'issue de ces discussions ont trouvé leur place dans le projet de document de stratégie.

La conception générale du projet de document de stratégie, ses objectifs principaux ainsi que les programmes pour les atteindre et les stratégies de mise en œuvre sont en cours d'élaboration. Le projet est actuellement au stade de la discussion et de la coordination avec les instances gouvernementales concernées. Au début du mois prochain est également prévue une réunion-discussion avec des représentants de la confédération des syndicats et diverses associations d'employeurs, dont les résultats seront aussi pris en compte dans le processus pour l'amélioration du Projet de stratégie pour l'emploi.

Parallèlement à l'élaboration du Projet de stratégie pour l'emploi, il faut aussi noter que le «programme par pays de promotion du travail décent» a largement contribué au développement des capacités des personnels du ministère et de l'USS dans le domaine de l'emploi, du fait que, dans le cadre de ce dernier, ont été mises en place des initiatives de renforcement des capacités de grande ampleur, que des consultations ont été organisées et des matériels de formation traduits et mis à disposition.

Des représentants du BIT ont participé activement à la session stratégique pour discuter de l'aspect analytique, de la conception d'ensemble, des objectifs et des programmes du Projet de stratégie pour l'emploi. Ils ont également procédé à un examen approfondi des matériels s'y rapportant et fourni des commentaires détaillés, lesquels ont été très utiles pour la révision du document.

Suivant les chiffres d'Armstat, l'indice préliminaire du taux de chômage en Arménie était de 13 pour cent en 2022, soit en recul de 2,5 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Pour la même période, l'indice préliminaire du niveau d'emploi était de 51,1 pour cent, soit une progression de 2,2 points de pourcentage par comparaison avec l'année précédente. L'indice préliminaire du nombre de personnes ayant un emploi était, en 2022, de 1 139 100 personnes, soit 4,7 pour cent de plus que l'année dernière.

Dans le même temps, le nombre de chômeurs était de 170 100 personnes, soit une baisse de 14,5 pour cent par rapport à l'année dernière. Les tableaux qui suivent présentent les principaux indicateurs de l'emploi et du chômage en Arménie, tels que les publie Armstat.

À la fin du mois de décembre 2021, le nombre des demandeurs d'emploi enregistrés auprès des centres territoriaux de l'USS et du MLSA était de 86 396 personnes, soit une baisse de 1,8 pour cent par rapport à l'année précédente; 10 117 personnes avaient un emploi en 2021, un nombre en augmentation de 0,08 pour cent par comparaison avec l'année précédente.

Le nombre de chômeurs enregistrés dans les centres territoriaux de l'USS à la fin décembre 2021 était de 58 153 personnes, en baisse de 5,1 pour cent par rapport à l'année précédente. Fin décembre 2021, la part des femmes sans emploi dans le nombre total de chômeurs était de 64,2 pour cent, soit 37 336 personnes, en baisse de 0,5 point par rapport à l'indicateur de l'année précédente; 4,3 pour cent des chômeurs enregistrés, c'est-à-dire 2 517 personnes, étaient des personnes handicapées.

À la fin décembre 2022, le nombre des demandeurs d'emploi enregistrés dans les centres territoriaux de l'USS était de 70 544 personnes, soit un recul de 18,3 pour cent par rapport à la même période de l'année précédente. En 2022, depuis le début de l'année, 10 362 personnes avaient un emploi, un chiffre en hausse de 2,4 pour cent par rapport à l'année précédente.

Le nombre des personnes sans emploi était de 48 561 à la fin décembre 2022, soit une baisse de 16,5 pour cent par rapport à l'année précédente. À la fin du mois de décembre 2022, la part des femmes sans emploi dans le nombre total de chômeurs était de 62,8 pour cent, soit 30 543 personnes, en baisse de 1,4 point de pourcentage par rapport à l'indicateur de l'année précédente (64,2 pour cent à la fin décembre 2021); 4,4 pour cent des chômeurs, c'est-à-dire 2 140 personnes, étaient des personnes handicapées (4,3 pour cent des chômeurs à la fin décembre 2021).

En 2021, afin d'assurer l'emploi de la population, l'USS a mis en place des mesures de formation professionnelle, de contribution partielle de l'employeur au salaire versé à une personne handicapée, d'acquisition d'expérience professionnelle, d'emploi saisonnier, ainsi que de soutien aux activités d'élevage animal. Des mesures ont aussi été mises en œuvre pour soutenir l'organisation de la formation professionnelle des mères sans profession qui ne sont pas compétitives sur le marché du travail et l'organisation de la garde des enfants conjuguant au travail pour les personnes qui travaillent.

Plus particulièrement, le nombre de personnes ayant participé au programme de formation professionnelle était de 487, dont 377 femmes et 58 personnes handicapées. 353 personnes sans emploi ont participé au programme d'acquisition d'expérience professionnelle, dont 322 jeunes, 301 femmes et 9 personnes handicapées; 106 personnes ont participé au programme de formation professionnelle pour les mères sans profession, dont 34 jeunes. D'un point de vue général, en 2021, quelque 3 958 personnes ont participé à des programmes publics pour l'emploi, dont 2 600 femmes, 1 185 jeunes et 314 personnes handicapées.

Par ailleurs, en 2021-22 a été poursuivie la mise en œuvre de mesures visant à assurer un emploi aux citoyens sans emploi d'Artsakh (Haut-Karabagh) déplacés à cause de la guerre déclenchée par l'Azerbaïdjan le 27 septembre 2020 et installés en Arménie. En particulier, grâce à la mesure de soutien à l'acquisition d'expérience professionnelle, en 2021-22 quelque 703 citoyens d'Artsakh (Haut-Karabagh) ont acquis de l'expérience professionnelle et trouvé un emploi et 93 autres ont trouvé un emploi temporaire dans le cadre de l'organisation de travaux d'intérêt public rémunérés.

En 2022, près de 1 800 personnes, dont 596 femmes, 345 jeunes et 200 personnes handicapées, ont participé aux programmes de l'État pour l'emploi.

En 2022, l'USS a mis en œuvre les mesures suivantes qu'il est prévu de poursuivre en 2023:

1. L'organisation d'une formation professionnelle et l'offre d'un emploi aux personnes sans emploi qui ont participé aux opérations militaires déclenchées par l'Azerbaïdjan en 2016 et 2020. Dans le cadre de ces mesures permettant l'acquisition d'expérience professionnelle, la participation à des programmes de formation professionnelle ou l'octroi d'une aide sous la forme d'un montant forfaitaire à l'employeur, en 2022, quelque 276 citoyens ayant participé aux opérations militaires ont obtenu un emploi, dont 224 jeunes et 30 personnes handicapées. Il est également prévu, pour 2023, d'associer quelque 500 personnes sans emploi à cette mesure.

2. Une mesure de promotion de l'emploi saisonnier par laquelle 1 178 personnes sans emploi, dont 321 femmes, 14 jeunes et 157 personnes handicapées, ont eu la possibilité d'être employées temporairement à des travaux agricoles. En 2023, il est prévu de faire bénéficier de cette mesure 2 300 personnes sans emploi.
3. Par l'octroi d'une aide sous forme de montant forfaitaire à l'employeur dans le cadre de la mesure «Assurer l'emploi des chômeurs», 23 personnes sans emploi ont trouvé un emploi, dont 10 issues de familles récipiendaires. Il est prévu pour 2023 d'associer 177 personnes de plus à cette mesure.

Par ailleurs, en février 2023, le gouvernement a approuvé une nouvelle mesure de promotion de l'emploi par laquelle, dans les cas d'embauche d'une personne sans emploi, une indemnisation est prévue pour les frais encourus par l'employeur sur la base de l'impôt sur le revenu calculé à partir du salaire de celle-ci. En outre, les montants et les conditions de l'indemnisation diffèrent suivant l'âge du travailleur, qu'il vienne d'une famille récipiendaire, ait un enfant et un handicap. Dans le cadre de cette mesure est aussi prévue une indemnisation pour l'employeur qui adapte le lieu de travail pour une personne handicapée.

Il est prévu, en 2023, d'assurer l'emploi de 206 personnes dans le cadre de cette mesure. Il est prévu de fournir à l'employeur une aide à hauteur de 100 pour cent de l'impôt sur le revenu calculé et payé à partir du salaire de la personne employée pendant une période de douze mois, mais avec un plafond de 50 000 AMD par mois dans le cas de l'embauche d'une personne sans emploi de 16 à 29 ans issue d'une famille percevant des prestations familiales ou sociales, à hauteur de 50 pour cent de l'impôt sur le revenu, pour une période de trois mois, avec un plafond de 15 000 AMD par mois, pour les bénéficiaires de prestations familiales ou sociales dans le cas de membres sans emploi de la famille âgés de 30 à 45 ans, à hauteur de 30 pour cent de l'impôt sur le revenu, pour une période de six mois, avec un plafond de 12 000 AMD par mois, et, dans le cas d'une mère avec un enfant de moins de cinq ans, un allongement de la durée du soutien de trois mois. L'aide fournie à l'employeur dans le cadre de la même mesure est également destinée à l'emploi de personnes sans emploi d'autres groupes cibles.

Article 2

La législation nationale ne définit pas de mécanismes de régulation de l'État pour les activités des agences d'emploi privées, mais des discussions sont en cours quant aux possibilités de coopération entre agences publiques et privées. Il est prévu en particulier de prendre des mesures pour faire en sorte que des agences privées participent au processus de mise en œuvre des programmes publics pour l'emploi.

Travail non déclaré

Le gouvernement continuera à fournir des informations ventilées et actualisées sur l'impact des mesures destinées à réduire le nombre des salariés non déclarés et non enregistrés et à faciliter leur intégration dans l'économie formelle.

La réintégration sur le marché du travail formel de ceux qui travaillent dans l'économie informelle peut aussi être grandement facilitée par la mise en œuvre de la nouvelle mesure pour la promotion de l'emploi que mentionnent les informations fournies au titre de l'article 1. Le gouvernement fournira des informations sur l'impact de cet événement.

Article 3

Avant la mise en pratique de toute initiative dans le domaine de l'emploi, les avis des partenaires sociaux sont continuellement pris en compte au fur et à mesure de l'élaboration des projets. Tous les projets de textes légaux élaborés dans ce domaine ont été soumis à la fois à la Confédération des syndicats d'Arménie et à l'Union républicaine des employeurs d'Arménie pour avis.

En outre, en tant que principal document de stratégie de ce domaine, les résultats des groupes de discussion thématique avec divers employeurs, dont il est question plus haut, ont été pris en compte dans le cadre de l'élaboration du Projet de stratégie pour l'emploi.

► Taux de chômage en RA ventilé selon le genre, 2020-2022

Indice	2020	2021	2022 (préliminaire)
Taux de chômage (hommes)	19,1	15,7	–
Taux de chômage (femmes)	17,2	15,2	–
Taux de chômage (total)	18,2	15,5	13

► Taux d'emploi en RA ventilé selon le genre, 2020-2022

Indice	2020	2021	2022 (préliminaire)
Taux d'emploi (hommes)	56,1	59	–
Taux d'emploi (femmes)	40,9	40,5	–
Taux d'emploi (total)	47,8	48,9	51,1

► Niveaux de sous-utilisation de la main-d'œuvre, 2020-2022

Niveaux de sous-utilisation de la main-d'œuvre	2020	2021	2022
Taux de chômage	18,2	15,5	–
Conjugué avec un taux de sous-emploi et de chômage de longue durée	19,8	17,1	–
Taux combiné de chômage et population active potentielle	28,6	24,9	–
Indicateur global de sous-utilisation de la main-d'œuvre	30,0	26,3	–
Taux de sous-emploi	2,0	1,9	–
Niveau de chômage de longue durée	49,3	54,1	–

► **Personnes employées par âge (1 000 personnes)**

Groupe d'âge	Hommes		Femmes		Urbains		Ruraux		Total	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
15-24	44,6	40,5	30,9	28,9	42,6	33,7	32,9	35,7	75,5	69,4
25-34	138,3	153,4	88,4	94,1	130,2	131,1	96,4	116,3	226,7	247,5
35-44	134,8	130,2	114,7	111,8	153,8	144,9	95,8	97,1	249,6	242,0
45-54	95,6	98,0	110,0	109,3	117,4	116,7	88,2	90,6	205,6	207,3
55-64	121,6	135,1	118,8	120,7	125,0	134,0	115,4	121,9	240,4	255,9
65-74	31,1	37,0	23,6	29,3	30,7	34,2	23,9	32,1	54,6	66,3
Total	566,0	594,3	486,4	494,0	599,7	594,6	452,7	493,7	1 052,4	1 088,3

► **Personnes sans emploi par âge (1 000 personnes)**

Groupe d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021
15-24	20,6	15,8	15,4	14,6	36	30,4
25-34	35,3	30,1	25,5	23,4	60,8	53,5
35-44	29	23,9	28	18	57	41,9
45-54	21,2	16,9	16,3	19,1	37,4	36,1
55-64	22,4	19,7	14,3	11,7	36,7	31,4
65-74	4,7	4,2	1,7	1,6	6,4	5,8
75-84	0,2	0	-	0,5	0,2	0,5
Total	133,4	110,6	101,2	88,9	234,6	199,5

► **Nombre de demandeurs d'emploi et de personnes en emploi enregistrés auprès du Service social unifié, ventilé par genre et par âge, pour les régions d'Arménie et Erevan, 2020-2022**

Indice	2020	2021	2022
Nombre total de demandeurs d'emploi:	87 999	86 396	70 544
Femmes	57 537	56 321	45 097
Jeunes	18 181	17 452	13 733
Chômeurs	61 320	58 153	48 561
Nombre total de personnes en emploi:	10 109	10 117	10 362
Femmes	6 960	6 867	6 706
Jeunes	2 821	2 950	0

Indice	2020	2021	2022
Nombre de personnes en emploi suivant les régions			
Total Aragatsotn:	569	641	620
Femmes	332	412	375
Jeunes	185	188	172
Total Ararat:	755	888	1 115
Femmes	499	588	673
Jeunes	191	239	266
Total Armavir:	762	830	889
Femmes	499	572	566
Jeunes	275	288	247
Total Gegharkunik:	520	748	895
Femmes	316	488	532
Jeunes	166	241	290
Total Lori:	1 069	902	963
Femmes	794	658	713
Jeunes	360	342	281
Total Kotayk:	1 132	1 223	1 188
Femmes	801	786	721
Jeunes	279	324	293
Total Shrak:	1 506	1 345	1 296
Femmes	1 019	954	875
Jeunes	479	397	314
Total Syunik:	569	619	640
Femmes	442	448	474
Jeunes	145	146	149
Total Vayots Dzor:	273	379	379
Femmes	180	238	243
Jeunes	93	93	115

Indice	2020	2021	2022
Total Tavush:	701	601	601
Femmes	467	401	355
Jeunes	211	211	201
Total Erevan:	2 253	1 941	1 776
Femmes	1 611	1 322	1 179
Jeunes	437	481	335
Nombre de personnes reprises dans le programme «Soutien à l'économie agricole par la promotion de l'emploi saisonnier»	2 688	1 076	1 178
Nombre de personnes reprises dans le programme «Offre d'un emploi temporaire à des chômeurs par l'organisation de travaux d'intérêt public rémunérés»	568	0	0